



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Reconstruction du terrain de stationnement du sentier de la Vallée-des-Cinq-Lacs – Parc national Jasper		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-16-5131/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 003	Date: August 1, 2016 Date : 1 août 2016
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-16-00739774		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: August 3, 2016	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
À : 14h00	Le : 3 août 2016	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



MODIFICATION 003

La présente modification vise à répondre aux questions soumise et à corriger une référence de spécification pour l'appel d'offres 5P420-16-5131/A.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q9. Qu'est-ce que le type 1 ou 2 – Conifères transplantées signifie vraiment?

R9. Parcs Canada a demandé que le matériel de pépinière ne soit pas utilisé, car il ne sera pas adapté aux conditions environnementales locales. Le but est de transplanter des matériaux végétaux locaux qui sont adaptés. Source de matériel doit être basée sur des cultivars locaux. L'entrepreneur est encouragé à transplanter le matériel qui autrement sera débroussaillé et essouché pendant la construction du terrain de stationnement. Si cela est impossible, d'autres sources de transplantation seront considérées à l'intérieur du parc national Jasper (si les exigences réglementaires le permettent), ou à partir d'un emplacement à proximité en dehors du parc national Jasper, approuvé par le Représentant ministériel.

Référez-vous à la spécification Section 32 93 10. L'extrait pertinent est fourni ci-dessous.

.1 Collected stock: maximum 40 mm in caliper, with well-developed crowns and characteristically branched; no more than 40% of overall height may be free of branches.

Q10. Qu'est-ce que le type 1, type 2, etc. – Arbustes transplantés signifie vraiment?

R10. La source de matériel doit être basée sur des cultivars locaux. L'entrepreneur est encouragé à transplanter le matériel qui autrement sera débroussaillé et essouché pendant la construction du terrain de stationnement. Si cela est impossible, d'autres sources de transplantation seront considérées à l'intérieur du parc national Jasper (si les exigences réglementaires le permettent), ou à partir d'un emplacement à proximité en dehors du parc national Jasper.

Pour les tailles, référer au plan de plantation.

B. RÉVISIONS APPORTÉES AU FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

SUPPRIMER : Le formulaire en entier.

REMPLETER PAR : Voir l'annexe A – Formulaire d'établissement des prix, à la page suivante (la révision est en rouge).

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés



ANNEXE A FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

- 1) Les prix par unité régiront l'établissement du montant total calculé. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter toute soumission si l'un ou plusieurs des prix soumis ne reflètent pas raisonnablement le coût de l'exécution de la partie des travaux auxquels ce prix s'applique.

TABLEAU DES PRIX FORFAITAIRES ET UNITAIRES

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler que c'est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis.

Le tableau des prix unitaires désigne le travail auquel s'appliquent une entente à prix unitaire et une entente à forfait.

- (a) Le prix unitaire et le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque élément énuméré.
- (b) Les travaux compris dans chaque élément doivent correspondre à la description fournie dans la section de référence des spécifications.

Num. d'art	Renvoi au devis	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
A. ACTIVITÉS PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION						
1	01 52 00	Mobilisation et démobilisation	Montant forfaitaire	1	\$ _____	\$ _____
2		Essais sur place	Montant forfaitaire	1	\$ _____	\$ _____
A. SOUS TOTAL						\$ _____
B. DÉMOLITION						
1	02 41 13	Démolition	Montant forfaitaire	1	\$ _____	\$ _____
2	31 11 00	Débroussaillage et essouchage	Montant forfaitaire	1	\$ _____	\$ _____
3	31 14 13	Enlèvement et stockage de la couche de terre végétale	m ³	1,600	\$ _____	\$ _____
4	31 14 13	Excavation de la terre et transport à l'extérieur des lieux	m ³	637	\$ _____	\$ _____
5	31 22 13	Nivellement préliminaire	m ³	3,284	\$ _____	\$ _____
6	01 35 43	Mesures de lutte contre l'érosion	Montant forfaitaire	1	\$ _____	\$ _____
7	32 93 43.01	Installation d'une clôture de protection des arbres	lm	360	\$ _____	\$ _____
B. SOUS TOTAL						\$ _____



C. RECONSTRUCTION DU TERRAIN DE STATIONNEMENT						
1	32 11 16.01	Remblayage de la levée de terre (couche de fondation granulaire)	m ³	1,300	\$ _____	\$ _____
2	32 11 16.01	Pose d'une base de gravier	m ²	6,175	\$ _____	\$ _____
3	32 12 16	Pose d'une couche de béton bitumineux (90 mm d'épaisseur)	m ²	6,175	\$ _____	\$ _____
4	32 17 23	Signalisation horizontale	Montant forfaitaire	1	\$ _____	\$ _____
5	10 14 53	Signalisation routière	each	7	\$ _____	\$ _____
C. SOUS TOTAL						\$ _____
D. AMÉNAGEMENT DU SENTIER						
1	31 24 14	Préparation de la couche de base du sentier	m ²	940	\$ _____	\$ _____
2	32 15 40	Pose des matériaux de surface	m ²	940	\$ _____	\$ _____
3	32 92 23.1	Remise en état du sentier abandonné	m ²	400	\$ _____	\$ _____
D. SOUS TOTAL						\$ _____
E. AMÉNAGEMENT PAYSAGER						
1	32 91 19.13	Pose de la couche de terre végétale	m ³	3,200	\$ _____	\$ _____
2	32 92 19.16	Ensemencement	m ²	3,941	\$ _____	\$ _____
3	32 93 10	Conifères transplantés – Type 1	chacun	13	\$ _____	\$ _____
4	32 93 10	Conifères transplantés – Type 2	chacun	8	\$ _____	\$ _____
5	32 93 10	Arbustes transplantés – Type 1	chacun	191	\$ _____	\$ _____
6	32 93 10	Arbustes transplantés – Type 2	chacun	120	\$ _____	\$ _____
7	32 93 10	Arbustes transplantés – Type 3	chacun	64	\$ _____	\$ _____
E. SOUS TOTAL						\$ _____



F. MOBILIER EXTÉRIEUR						
1	32 37 00	Banc en rondins	chacun	3	\$ _____	\$ _____
2	32 37 00	Poubelle	chacun	1	\$ _____	\$ _____
3	32 37 00	Tables de pique-nique en béton	chacun	3	\$ _____	\$ _____
4	32 37 00	Installation d'un pavillon de renseignements au point de départ du sentier	chacun	1	\$ _____	\$ _____
5	32 37 00	Installation d'une toilette sèche sur mesure (Panabode)	chacun	1	\$ _____	\$ _____
6	32 37 00	Pose de rochers pour l'aménagement paysager	Montant forfaitaire	1	\$ _____	\$ _____
F. SOUS TOTAL						\$ _____

SUMMARY

A. ACTIVITÉS PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION	\$ _____
B. DÉMOLITION	\$ _____
C. RECONSTRUCTION DU TERRAIN DE STATIONNEMENT	\$ _____
D. AMÉNAGEMENT DU SENTIER	\$ _____
E. AMÉNAGEMENT PAYSAGER	\$ _____
F. MOBILIER EXTÉRIEUR	\$ _____

PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION \$ _____